

La Plume Verte

La lettre d'informations du CPIE de Meuse

Décembre 2020



MEUSE

Rédigée de façon coopérative et destinée à nos adhérents, à nos administrateurs, à nos partenaires mais aussi aux habitants du village, la lettre d'information du CPIE, baptisée « Plume verte », a pour vocation de refléter une petite partie (non exhaustive) des activités de notre association.



#grainesdetransition - Défi textile et Défi jouets !

Le mois de septembre fut consacré à un défi dématérialisé en ligne sur le thème de la mode **éco-responsable** : un mois pour partager ses créations textiles issues de matériaux de récup' ! En novembre c'est un défi sur le thème des jouets faits maison qui s'est déroulé tout le mois en ligne.

C'est dans le cadre de l'initiative #grainesdetransition du CPIE de Meuse que ces défis ont vu le jour, suivis bientôt par d'autres défis. Toutes les réalisations partagées sur l'évènement Facebook sont aussi visibles sur la page dédiée du site internet (Transition écologique > #grainesdetransition).

À l'issue du mois de septembre ce fut une journée atelier couture au CPIE qui clôtura ce défi. Ainsi, le samedi 3 octobre 2020, une douzaine de participantes, plus une intervenante Laëticia Langer couturière professionnelle (n'hésitez pas à voir ses créations sur sa page Facebook : « LILIROSE compos' »), ont pu partager leurs idées de récup', échanger des vêtements pour leur donner une seconde vie et même réaliser une création textile (carrés démaquillants, jouets bébé, nappe) !

À cause de la crise sanitaire, aucun évènement «jouets» au CPIE n'a pu être organisé pour clotûrer le défi.

QUELQUES RÉALISATIONS DU MOIS DE SEPTEMBRE :



Florine



Céline

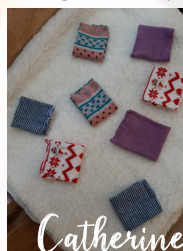


recto



verso

Françoise



Catherine

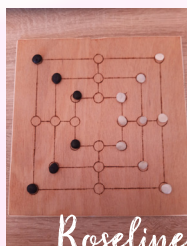


Atelier
couture !

QUELQUES RÉALISATIONS DU MOIS DE NOVEMBRE :



Joël



Roseline



Béatrice



Fernand



Pascal

Joë Blanchet, médiatrice transition écologique et solidaire



Le programme de sciences participatives et de prévention sur les piqûres de tiques



Depuis 2019, le CPIE de Meuse est “Relai CiTIQUE” en Meuse, c’est-à-dire que le CPIE est amené à réaliser de la prévention sur son territoire d’action au travers d’interventions lors d’évènements en particulier. Il réceptionne aussi les tiques piqueuses (sur des humains ou des animaux) récupérées par des particuliers et destinées à être analysées en laboratoire à l’INRAE (Institut National de Recherche pour l’Agriculture, l’Alimentation et l’Environnement) à Nancy Champenoux.

Afin de pouvoir soutenir l’équipe lors des temps de rencontre avec le public (et d’être un relai du dispositif), Samuel a organisé le 17 septembre une formation à destination de nos administrateurs, de nos adhérents et de l’équipe du CPIE. Au programme, des réponses aux principales questions concernant les tiques, et la transmission de pathogènes via leur piqûre : biologie et écologie de la tique, agents infectieux transmis par les tiques, fonctionnement du dispositif de sciences participatives CiTIQUE, présentation des outils de sensibilisation autour du dispositif...

Cette formation a permis de renforcer les connaissances des participants, dont certains de nos administrateurs, qui ont pu venir en soutien des salariés lors de la foire Verdun Expo. Le CPIE a été invité par le Département de la Meuse sur son stand pour animer un îlot de sensibilisation et d’information CiTIQUE. Merci au Conseil Départemental de la Meuse pour son accueil (et la fourniture de tire-tiques ayant pu être distribués aux visiteurs) et aux bénévoles qui nous ont aidés lors de cette manifestation !

Vous pouvez retrouver l’ensemble des infos sur le programme de sciences participatives sur la prévention des piqûres de tiques et sur nos actions sur la page dédiée à CiTIQUE sur notre site internet : <http://cpie-meuse.fr/citique/> (accessible depuis la page d’accueil). Vous y trouverez aussi 10 « pastilles sonores » (enregistrements d’environ 1 minute) afin de lutter contre les idées reçues sur les tiques et d’en apprendre plus pour mieux se protéger.

POUR AIDER LA RECHERCHE, VOUS POUVEZ ENVOYER LES TIQUES QUI VOUS ONT PIQUÉ (OU VOS ANIMAUX) :

Enfermez la tique dans un morceau de papier absorbant et collez-le avec du scotch sur une feuille de façon à ce qu’elle ne puisse pas s’échapper et qu’elle ne soit pas écrasée (elle serait alors inutilisable par les chercheurs). Emprisonnée ainsi, la tique ne peut pas s’enfuir ni creuser pour sortir du papier. Remplissez le formulaire de signalement (en version imprimable disponible sur [le site internet de CiTIQUE](http://www.citique.fr) à joindre avec la (ou les) tique(s) ou via l’application « Signalement TIQUE » de l’INRAE) et envoyez le tout à l’INRAE (Champenoux) ou déposez les échantillons au CPIE de Meuse.

Cette tique sera conservée de façon anonyme, conformément aux règles en vigueur, dans une tiquothèque unique en France. Elle sera mise à la disposition de tous les chercheurs partenaires du programme et pourra être identifiée et analysée pour connaître son contenu en agents infectieux. Il sera impossible de faire le lien entre les résultats de ces analyses et l’identité de la personne qui a envoyé la tique. Source : <https://www.citique.fr/signalement-tique>

Samuel Nourry, responsable centre de ressources

TÉMOIGNAGE DE SYLVIE, ADHÉRENTE DU CPIE AYANT PARTICIPÉ À LA FORMATION :

Il faut avoir un tire-tique sur soi ou à la maison, quand on a un jardin (30% des tiques que nous portons proviennent du jardin), et quand on va dans les bois et qu’on a des animaux, chat ou chien qui sortent. Sortir en pantalon et chaussures fermées est très recommandé. S’inspecter régulièrement sur tout le corps.

PLUS ON RETIRE TÔT LA TIQUE, MOINS ON RISQUE L’INFECTION. Ne mettre aucun produit sur la peau AVANT de l’enlever. Tourner le tire-tique permet de désincruster le rostre (le sens importe peu). Se protéger avec produits vendus en pharmacie.

J’ai pu bénéficier d’une formation au CPIE fort intéressante et très pratique. Merci !





Découvrez tous nos ateliers et recettes "Do it yourself"

QU'EST-CE QUE LE DIY (DO IT YOURSELF) ?

DIY sont les initiales de l'expression "**Do It Yourself**" qui se traduit par "**faites-le vous-même**". Cette expression désigne le fait de réaliser par soi-même un produit au lieu de l'acheter tout fait dans le commerce.

Le DIY a des accents du passé, évoquant un temps où nos anciens reprisaient, tricotaient ou cuisinaient par eux-mêmes. Dans les années 1960, la "vie moderne" s'est développée et installée chez tous, apportant son lot de produits "tout-faits". Depuis les années 2000, certaines personnes n'adhèrent plus à ce mode de vie et les modèles de consommation et de production sont de plus en plus remis en cause. La fabrication industrielle devenant de plus en plus suspecte, certaines personnes préfèrent pratiquer le DIY qu'il ne faut pas forcément prendre comme un geste de rejet de la société et de ce qu'elle offre aujourd'hui.

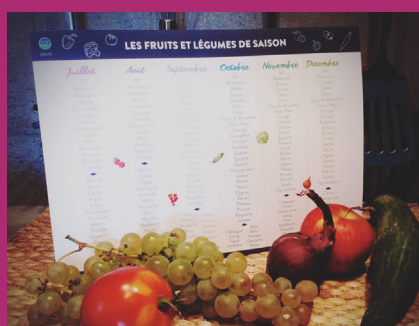
Pour certains, adopter le DIY c'est aussi adopter autant de gestes pour consommer de manière **éco-responsable**, pour éviter le gaspillage, pour choisir les produits mis en œuvre, mais c'est aussi pour se réapproprier une forme de savoir (du savoir-faire en l'occurrence), en maîtrisant les étapes et opérations nécessaires à l'obtention d'un produit fini.

En plus, lorsque nous pratiquons des travaux manuels, nous le vivons comme une activité de partage, et c'est autant d'occasions de tisser ou de renforcer les liens avec nos proches et de passer un bon moment. On prend plaisir à réaliser par soi-même un produit, on renforce notre confiance en soi, on s'épanouit, on valorise nos talents. Et surtout, on consacre du temps à soi-même et on peut aussi faire plaisir à nos proches pour leur offrir notre produit fini.

Voici quelques exemples de fiches DIY proposées par l'équipe lors du confinement. Vous les retrouverez sur notre site internet : <http://cpie-meuse.fr/do-it-yourself/>

Par exemple : Adoucissant au lilas, lessive au lierre, jardinière sur pieds en bois, porte-clés avec bouchon de liège, fabriquer son Tawashi, bougie naturelle...

Catherine Husson, chargée de communication



Le CPJE sort son calendrier des fruits et légumes de saison ! (recto verso)

Format A4, en papier cartonné, téléchargeable aussi sur notre site internet
<http://cpie-meuse.fr/wp-content/uploads/2020/09/calendrier-saisons.pdf>



Focus sur la mission de l'un des membres de l'équipe du CPIE de Meuse

SÉVERINE FLORY CHARGÉE DE MISSION EEDD
(Éducation à l'Environnement et au Développement Durable)

Séverine a rejoint l'équipe du CPIE de Meuse il y a 2 mois et pourtant... Vous vous dites que ce visage ne vous est pas inconnu... Et vous avez raison ! De 2007 à 2014, Séverine a occupé un poste d'Éducatrice à l'environnement au sein de l'association. Aux côtés d'animateurs-trices expérimentés-ées, elle a pu monter en compétences dans le domaine de l'animation nature. Responsable des séjours scolaires, elle a tissé de nombreux liens avec les enseignants désireux de partir en classe verte. L'envie de découvrir d'autres structures, d'autres savoir-faire et d'expérimenter d'autres facettes de l'animation ont poussé l'animatrice à quitter l'équipe du CPIE. Après avoir fait un bout de chemin dans d'autres associations d'EEDD en Lorraine, la voici aujourd'hui de retour ! Déterminée et convaincue, Séverine, épaulée par une équipe d'éducateurs-trices enthousiastes et volontaires, a à coeur de tout mettre en oeuvre pour informer, sensibiliser, éduquer, former à l'Éducation à l'Environnement et à la Transition écologique, tous les citoyens, à tous les âges de la vie et en tous lieux.

Idée recette anti-gaspi : Pain au coing

INGRÉDIENTS POUR 6 PAINS :

- 600g de farine (on peut prendre 200g de farine blanche, autant de farine complète et autant de farine semi-complète)
- 1 cuillère à soupe de sel
- 40cl d'eau tiède
- 1 sachet de levure de boulangerie
- 6 coings bien mûrs
- 800g de pâte à pain
- 6 cuillères à soupe de miel
- 1 jaune d'œuf



Dans un saladier, mélanger la farine (ou les farines) et le sel.

Verser la levure dans l'eau tiède et incorporer à la farine petit à petit en remuant bien.

Saupoudrer d'un peu de farine et pétrir manuellement en rajoutant un peu de farine pour que la pâte ne colle pas aux doigts, pendant 5 minutes.

Peler et évider les coings et les couper en dés.

Préchauffer le four à 200°C, th 7.

Sur un plan de travail fariné, étaler la pâte à pain et découper dans cette pâte 6 cercles identiques.

Dans chaque cercle, mettre les dés de coing au centre et y verser 1 c.à.s de miel.

Refermer la pâte en forme de boule.

À l'aide d'un pinceau, dorer chaque boule avec le jaune d'œuf.

Enfourner et faire cuire 45 mn.

À la sortie du four, laisser refroidir sur une grille.

À déguster tiède ou froid.

Ces petits pains se conservent 2 ou 3 jours mais sont meilleurs frais !

Retrouvez plus de recettes anti-gaspi sur notre site internet

Jean-Emmanuel Mollon, cuisinier



À VENIR ...

Formation en visio Zoom : Amphibiens, de la mare aux têtards

Judi 17 décembre

9h30 - 11h30

Gratuit

Inscription obligatoire sur
notre site internet



MEUSE

CPIE DE MEUSE

03.29.87.36.65

14 rue chaude 55160 Bonzée

zoe.blanchet@cpie-meuse.fr



CPIE de Meuse



cpie55



cpie-meuse.fr